



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<https://lacode.be/communique-de-presse-detention-d.html>

COMMUNIQUE DE PRESSE - Détention d'enfants pour des raisons de migration : le gouvernement face à ses contradictions

Date de mise en ligne : vendredi 28 mai 2021

- Nos publications - Migration -

La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

L'accord de gouvernement affirme que « Des mineurs ne peuvent pas être détenus en centre fermé ». Le Secrétaire d'État à l'asile et à la migration, Sammy Mahdi, l'a confirmé à plusieurs reprises.

Pourtant, il poursuit actuellement une procédure au Conseil d'État qui porte précisément sur les conditions de l'enfermement des enfants au centre 127bis. Les associations dénoncent ce double discours. Elles appellent le gouvernement à respecter les engagements pris et à adopter au plus vite une loi qui met un point final à la détention d'enfants pour des motifs liés à la migration.

Découvrez ci-dessous le communiqué de presse co-signé par plusieurs organisations en Belgique.